



Séminaire régional Changement climatique en Méditerranée

Marseille (FR), 22-23/10/2008

Le changement climatique en Méditerranée

« Faire de la Méditerranée un espace d'exemplarité en matière de lutte contre le changement climatique »

Principales conclusions présentées par le Plan Bleu

Du séminaire "Changement climatique en Méditerranée : du constat à l'action " tenu à Marseille les 22 et 23 octobre 2008 dans le cadre des travaux de la Commission Méditerranéenne du Développement Durable (CMDD) et dans le prolongement des orientations données par les chefs d'Etat et de gouvernement lors du sommet de Paris pour la méditerranée du 13 juillet 2008, le Plan Bleu tire les principales conclusions suivantes :

1. Le constat

Le réchauffement climatique fait aujourd'hui l'objet d'un consensus de la part de la communauté scientifique internationale. Les travaux du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) ont, notamment, confirmé l'existence d'un réchauffement global anormal d'une ampleur et d'une rapidité inédites dont les activités humaines sont la principale cause.

Le GIEC a, de même, établi que, du fait de la fragilité des écosystèmes qui la caractérisent et des nombreuses pressions liées à sa démographie et son économie, les pays méditerranéens font partie des zones les plus vulnérables aux différents impacts des changements climatiques en cours.

Ceux-ci risquent de causer une élévation du niveau des mers, l'accentuation de l'érosion côtière, l'affaiblissement des protections naturelles des côtes, mais également une fragilisation des écosystèmes déjà atteints par la déforestation, la raréfaction de l'eau, la perturbation des stocks halieutiques, la recrudescence des épizooties et maladies vectorielles.

La menace climatique intervient au moment où la plupart des pays méditerranéens doivent également relever les défis énergétique, économique et écologique de la mondialisation dans un contexte de croissance démographique générale. La combinaison de ces différents défis risque d'altérer l'efficacité sinon la pertinence des investissements économiques réalisés ces dernières années et de conduire à des problèmes sociaux sans précédent.

2. Recommandations

Au regard de ce constat, faire de la Méditerranée un espace d'exemplarité en matière de lutte contre le changement climatique appelle :

Au plan scientifique,

- La pleine participation des acteurs et réseaux scientifiques et académiques des pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée dans la conception et la mise en œuvre des travaux scientifiques concernant le changement climatique notamment en matière de modélisation,
- La constitution d'un véritable système d'information concernant le changement climatique en s'appuyant d'abord sur la mutualisation et l'utilisation des données existantes puis sur l'identification et la recherche des données manquantes à travers notamment des coopérations régionales renforcées impulsées par les institutions actives en la matière.

Au plan politique,

- L'intégration, dès maintenant, du facteur climat dans les processus de planification et de décision régional et national,
- L'intégration des impacts et de la vulnérabilité au changement climatique dans les politiques publiques et territoriales en s'attachant à développer des approches intégrées permettant de croiser les travaux sectoriels.

Au plan financier,

- L'établissement par les partenaires au développement d'outils financiers visant à soutenir les efforts des pays méditerranéens en termes de réduction des émissions de gaz à effet de serre et en terme d'adaptation aux évolutions futures du climat et l'établissement de forum d'échanges pour débattre de manière concertée des critères d'éligibilité des projets méditerranéens au Fonds d'Adaptation décidé à Bali.

Au plan institutionnel,

- L'organisation régulière au niveau méditerranéen, sous l'égide par exemple de la Commission Méditerranéenne de Développement Durable et du Plan Bleu, de manifestations dédiées au changement climatique en portant un regard particulier sur l'élaboration, le calcul et la production régulière d'indicateurs d'impact du changement climatique dans la région, l'échange des bonnes pratiques en matière d'atténuation mais surtout d'adaptation ainsi que sur les mesures d'adaptation à mettre en place et les moyens de les financer.
- La poursuite des travaux initiés par le Centre de Production Propre du PAM pour mesurer l'empreinte carbone des différents secteurs de consommation et par le Plan Bleu pour estimer le coût de la non action et le coût de l'action en matière de lutte contre le changement climatique dans la région Méditerranée.

Au plan de la mobilisation citoyenne,

- La prise en compte du rôle essentiel des collectivités territoriales, des associations et des ONG dans la mobilisation citoyenne en matière de lutte contre le changement climatique et leur association étroite aux travaux et réflexions en la matière.